

L'agent financier d'un parti inscrit avise immédiatement le directeur général des élections du nom des candidats à la direction en déposant, auprès de lui, le présent formulaire.

Conformément au paragraphe 21(3) de la *Loi sur le financement des élections*, j'avise par les présentes que je,

_____, agent financier des candidats à la direction du
 Nom de l'agent financier

_____ pour la campagne à la direction tenue le
 Nom du parti inscrit

_____ Les noms et les coordonnées des candidats à la direction figurant ci-dessous:
 Date (aaaa-mm-jj)

NOM DU CANDIDAT A LA DIRECTION		
ADRESSE PERMANENTE AU MANITOBA (où des documents peuvent être signifiés, autre que l'adresse d'un bureau temporaire)	CODE POSTAL	
ADRESSE RÉSIDENTIELLE (si elle diffère de l'adresse ci-dessus)	CODE POSTAL	
N° DE TÉLÉPHONE		
RÉSIDENCE	BUREAU	CELLULAIRE
COURRIEL		

DÉCLARATION DE L'AGENT FINANCIER

Je soussigné, déclare que les renseignements contenus dans le présent document sont exacts et complets.

 Signature de l'agent financier

 Date (aaaa-mm-jj)